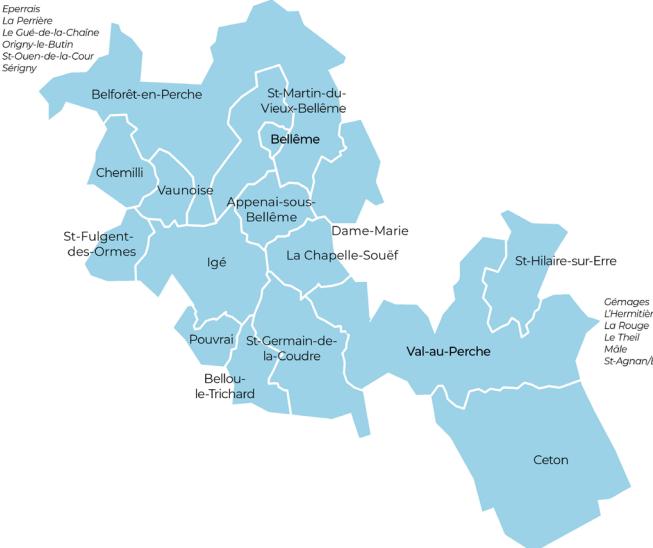


MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE



Le service mobilité TAD de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand est accessible aux habitants des 16 communes :

Appenai-sous-Bellême | Belforêt-en-Perche | Bellême | Bellou-le-Trichard | Ceton | Chemilli | Dame-Marie | Igé | La Chapelle-Souëf | Pouvrai | Saint-Fulgent-des-Ormes | Saint-Germain-de-la-Coudre | Saint-Hilaire-sur-Erre | Saint-Martin-du-Vieux-Bellême | Val-au-Perche | Vaunoise

RÉSERVATIONS

Du lundi au vendredi de
8h45 à 12h et
de 13h30 à 16h45

02 37 49 63 51

transports@perchenormand.fr

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Dernier délai, la veille de votre déplacement avant 12h en semaine et le vendredi avant 12h pour le samedi et le lundi.

Collines du PERCHE
NORMAND
Communauté de Communes

Siège de la Communauté de Communes des Collines du perche Normand
3, rue de la Cidrerie

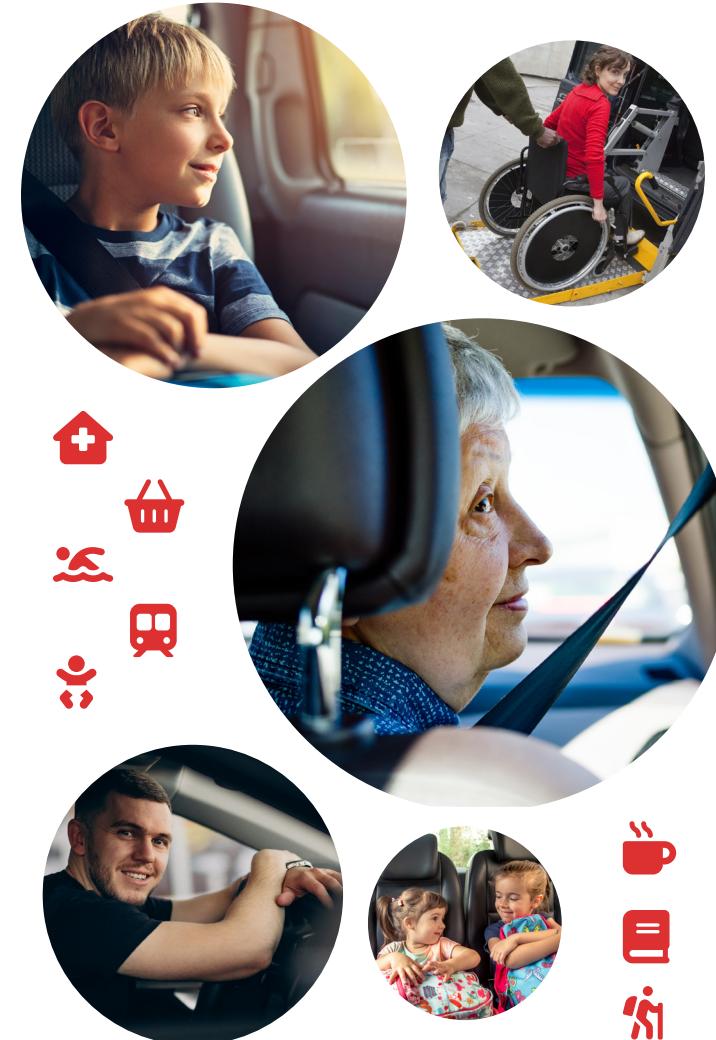
Le Theil-sur-Huisne
61260 VAL-AU-PERCHE

www.perchenormand.fr

avec le soutien de la

 RÉGION
NORMANDIE

TAD •
SERVICE MOBILITÉ



Collines du PERCHE
NORMAND
Communauté de Communes





Le service mobilité de Transport A la Demande est proposé par la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, avec le soutien de la région Normandie



Les déplacements proposés ont lieu essentiellement l'APRÈS-MIDI, du lundi au vendredi de 14h à 18h (détail dans le tableau ci-contre).
Un ALLER ou un RETOUR correspond à un trajet.

BÉNÉFICIAIRES

Tous les habitants des communes de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

FONCTIONNEMENT

Les trajets sont à réserver au minimum la veille de votre déplacement avant 12h*. Ils sont à régler à réception de la facture.

Vous pouvez payer par chèque, espèces, carte bancaire, ou par prélèvement automatique.

Lieu de paiement :

Siège de la CDC au Theil-sur-Huisne

SERVICE MOBILITÉ : TARIFS 2025

MOTIF	CONDITIONS	TARIFS
Services de la CdC et Animations	Selon les ouvertures des ACM et horaires des ateliers numériques ELABO ou ateliers RPE / LAEP / France Services / Médiathèque / Piscine	Trajet / Personne 1€ personne de moins de 25 ans 2.5€ personne de plus de 25 ans
Intercommunalité	Tous les après-midi - du lundi au vendredi de 14h à 18h sur les déplacements privés et rendez-vous médical sur la CdC de 9h à 18h	Trajet / Personne Tranche 0 à 15 km : 3€ Tranche 15,1 à 30 km : 5€ Tranche 30,1 à 45 km : 10€
Marché	Marché dans la limite de 45 km du domicile	Trajet / Personne Tranche 0 à 15 km : 3€ Tranche 15,1 à 30 km : 5€ Tranche 30,1 à 45 km : 10€
	Navette marché dans la limite de 45 km du domicile (collective à partir de 2 pers.)	Trajet / Personne Navette marché : 3€
Gare	Du lundi au vendredi de 6 h à 21 h dans la limite de 65 km du domicile	Trajet / Personne Tranche 0 à 10 km : 5€ Tranche 10,1 à 20 km : 10€ Tranche 20,1 à 50 km : 15€ Tranche + de 50 km : 25€
Rendez-vous médicaux	Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h dans la limite de 65 km du domicile	Trajet / Personne Tranche 0 à 10 km : 5€ Tranche 10,1 à 20 km : 10€ Tranche 20,1 à 50 km : 15€ Tranche + de 50 km : 25€
Loisirs / Week-end	Samedi et dimanche selon calendrier et horaires des manifestations	Trajet / Personne Samedi : 5€ Dimanche : 6 €
Correspondance Bus	Tous les jours selon les horaires de bus	Trajet / Personne 2.5 €
Stage / Formation	Sur inscription de l'organisme, selon les périodes et horaires. Tarif appliqué selon destination. Avis préalable sur dossier	Selon destination

Gratuité pour les moins de 5 ans

Réservation au 02 37 49 63 51.

*Dernier délai pour les réservations, la veille de votre déplacement avant 12h en semaine et le vendredi avant 12h pour le samedi et le lundi.